

# ENTRE RÊVE ET DÉLIRE

Québec, le 03 mars 2015

Chers élus municipaux, M. Labeaume et M. Dallaire,

Nous sommes un groupe de 218 étudiants de l'Université Laval en architecture et en design urbain de l'Université Laval et, en tant que futurs professionnels dans les domaines du design et de l'aménagement urbain, nous tenons à manifester nos préoccupations envers le projet Le Phare. Il est clair que nous sommes enthousiasmés à l'idée que la Ville de Québec, entrepreneurs immobiliers et hommes d'affaires aient à cœur le développement du secteur ouest de la ville. Cependant, au-delà du débat sur l'esthétisme de l'architecture, nous sommes préoccupés par la manière dont cet investissement se manifeste, s'opère et prend forme. Nous sommes d'avis qu'une consolidation "horizontale" du boulevard serait plus bénéfique pour la ville, ses citoyens et le caractère urbain qu'une tour située à la limite de l'axe du boulevard Laurier.

Nos années d'études en architecture nous ont enseigné à penser et concevoir la ville et les bâtiments qui la composent de manière intégrée. Cette formation rigoureuse vise d'abord et avant tout à nous apprendre que la réussite d'un projet d'architecture se trouve non seulement dans sa mise en forme, mais aussi dans son adéquation avec le milieu urbain dans lequel il s'inscrit et dans les relations qu'il entretient avec les gens qui y habitent. On nous apprend à concevoir l'espace urbain à une échelle humaine, c'est-à-dire en priorisant le confort et la sécurité des occupants et des piétons dans la ville. En observant le succès des centres urbains de plusieurs grandes villes (New York, Vancouver, San Francisco, Montréal...), un point commun est perceptible: la piétonnisation. Ces villes contemporaines ont compris que le développement ne passe plus par l'unique érection de tours détachées de leur contexte urbain, mais bien par la mise en relation viable et durable entre usagers et structures du quartier avoisinant. C'est l'orientation que la ville de Québec avait clairement énoncée dans son Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) du plateau Ste-Foy, élaboré à l'issue de nombreuses consultations citoyennes. Or, on semble maintenant balayer du revers de la main ces orientations visant à transformer le boulevard Laurier en véritable boulevard urbain à échelle humaine au profit du premier édifice à construire. Mais où se situe la limite entre le rêve d'une ville dynamique et effervescente réfléchi collectivement et le délire de rayonner et d'être vu "à tout prix"?

Le milieu professionnel représente pour nous le champ des possibles: contribuer au paysage et à l'image de notre ville; améliorer les espaces publics et les services offerts par la consolidation de l'environnement bâti; bonifier la qualité de vie par des interventions sensibles pour réaliser plus que de simples bâtiments, mais de réels milieux de vie pour ses occupants. En ce sens, le projet Le Phare, tel que décrit par le groupe Dallaire, évoque le rêve d'être un signal pour la ville, un nouveau symbole identitaire pour la population. Cependant, ce rêve ne coïncide pas avec la vision dont nous rêvons pour notre ville et encore moins avec celle réfléchi par les citoyens et les professionnels dans le cadre du PPU. Loin de penser que Québec n'a pas de quoi rayonner en tant que ville nord-américaine, nous pensons justement qu'elle a beaucoup plus à offrir qu'une tour de verre comme tellement de villes anonymes. La ville de Québec possède déjà une identité architecturale forte et reconnue au patrimoine mondial de l'UNESCO. Plutôt que de cultiver l'envie d'une seconde image de marque pour la ville, ne devrions-nous pas plutôt d'abord penser à la consolider : construire la ville sur la ville plutôt que de surdensifier un îlot situé à la limite de l'axe du boulevard Laurier?

## **LE DÉLIRE - La hauteur à tous les dépend**

La requalification d'un secteur entier nécessite beaucoup plus qu'un seul projet d'architecture, elle est le fruit d'efforts concertés et d'une vision globale de l'aménagement. La concentration de l'offre commerciale et résidentielle du Phare risque, plutôt que d'agir comme vecteur de développement pour tout l'axe du boulevard Laurier, de retarder la venue de nouveaux projets qui participeraient à sa transformation. Ce n'est pas seulement une question de hauteur que nous soulevons ici, mais la question de l'apport du projet à la ville et à ses occupants. La construction en hauteur nécessite une maturité de la ville, elle est un moyen de densifier verticalement et de prolonger dans le temps le développement économique et social d'une ville. Les gratte-ciels sont la réponse des grandes villes au manque d'espace, Québec ne manque pas d'espace. Ce dont elle manque, toutefois, ce sont d'espaces publics de qualité où l'on se sent confortable et en sécurité. Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirme M. Dallaire, la surdensification d'un seul îlot ne contribuera pas à résoudre la problématique de l'étalement urbain à Québec.

## **LE RÊVE - Pour une ville horizontale**

Prenons la problématique d'un autre sens. On veut construire des mètres carrés, soit. Et si on considérait le fractionnement des fonctions et leur relocalisation tout au long du boulevard Laurier? La proposition du Phare serait alors beaucoup plus durable, bénéfique et inclusive à long terme. Ce faisant, le gratte-ciel, redistribué à l'horizontale, participerait à la dynamisation du boulevard en favorisant la vie piétonne et en créant un milieu de vie urbain recherché. Nous constatons que sa configuration actuelle, son introversion et sa localisation le gardent à l'écart des embryons de vie urbaine actuellement observables dans ce secteur : le projet du Phare est davantage un délire architectural, un bunker surplombé d'une tour démesurée. Alors qu'elle se propose comme une belle réussite, la place publique située au coeur du projet est une occasion manquée : peu visible depuis la rue, où se trouvent piétons et usagers, elle participera difficilement à l'animation urbaine. À cet égard, une passerelle surélevée ne correspond pas à une réponse urbaine contemporaine visant l'accessibilité des espaces.

En tant qu'étudiants et futurs architectes, nous souhaitons voir des projets créant une étincelle, stimulant le développement, des projets rassembleurs symbolisant l'identité la ville. Nous soulignons le désir des promoteurs de s'investir dans la ville, mais souhaitons-nous que l'image de notre ville soit déterminée par une poignée d'hommes d'affaires, alors qu'on s'était pourtant doté d'une vision d'ensemble au sein du PPU?

Comment peut-on rêver d'audace et d'une vision structurante à long terme alors que l'on confie la conception d'un projet d'une si grande importance à des architectes oeuvrant au sein même de la compagnie immobilière qui le finance? Cette étanchéité dans le processus de conception démontre une fermeture de la firme face aux volontés citoyennes et à l'effervescence du milieu architectural. Nombreuses sont les firmes d'architecture québécoises et canadiennes faisant rayonner la profession par leurs projets d'envergure exceptionnelle, à l'avant-garde de la pratique en architecture et en design urbain. Il s'agit donc d'une occasion ratée.

Le rêve n'est plus, ce n'est que du délire, après New York Délire (Koolhaas, 1978), Québec Délire.

Le projet Le Phare, tel que soumis par le Groupe Dallaire le 18 février dernier, propose de transformer définitivement le caractère de la ville de Québec, en plus de son image. Ses impacts dépassent sa seule présence architecturale. Par son échelle démesurée, sa composition architecturale datant d'une autre époque, et le manque de transparence vis-à-vis la réglementation en place, le projet se dissocie du tissu urbain qui l'entoure. Cependant, l'investissement annoncé sur le boulevard Laurier fait rêver de projets créatifs et innovateurs qui auraient le potentiel de faire rayonner la ville de Québec par son innovation architecturale et urbaine. Nous avons la conviction qu'un tel projet d'investissement détient le potentiel de devenir un projet moteur, rassembleur et générateur de fierté urbaine pour la communauté architecturale de Québec, les citoyens, l'administration municipale et ses promoteurs. Mais pour se faire, nous croyons fermement que le projet doit se baser sur une vision collective de l'avenir de notre ville. Cela passe par des concours d'architecture et de design urbain, par une écoute face aux préoccupations du milieu et par l'humilité dont doivent faire preuve les plus grands dirigeants.

C'est peut-être votre terrain, mais c'est aussi notre ville. Laissez-nous en rêver avec vous!

218 étudiants de l'école d'architecture de l'Université Laval.

# ENTRE RÊVE ET DÉLIRE

J'APPUIE ET J'AIMERAIS ÊTRE SIGNATAIRE DE LA LETTRE INTITULÉE: **ENTRE RÊVE ET DÉLIRE**  
PORTANT SUR LE PROJET LE PHARE TEL QUE PRÉSENTÉ CE 18 FEVRIER DERNIER.

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
A Côté	Marie-Jeanne	Canuel	Sarah-Ève
Abdul-Hadi	Najate	Careau	Jeanne
Aleman	Cynthia	Caron	Hélène
Alimat	Yoursa	Carrier	Alexandre
Asselin	Florence	Chamberland	Pierre-Louis
B. Pelletier	Yannick	Charron	Elisabeth
Babineau	Emma	Chartier Prévost	Isabelle
Bail L'heureux	Francois	Chauvette-Groulx	Gala
Baillargeon-Côté	Camille	Chevarie-Guay	Camille
Barma	Catherine	Chiasson	Stéphanie
Barras-Fugère	Véronique	Chouinard	Marie-Noel
Barriere	Dominique	Chouinard	Maude
Beaudet Riel	Guillaume	Cinéas	Rollande
Béland	Maryse	Cloutier	Nicolas
Belkacem	Moussa	Collin-Lacasse	Jessica
Bernard	Emanu	Cossette	Mathieu
Bernard	Philippe	Côte	Alexandre
Bernier	Virginie	Côté	Charlène
Bernier-Coté	Étienne	Côté	Florence
Bersot	Sophie	Coulombe	Angela
Bertrand	Joel	Coutu-Sarrazin	Étienne
Binette	Sophie	D'amboise	Catherine
Biot	Kevin	Daigle	Luc-Olivier
Biron	Janick	Deguire	Geneviève
Blanchet	Maude	Demers	Ann-Sarah
Boivin	Caroline	Demeule	Gabriel
Boivin	Alexis	Demeule	Pierre-Olivier
Bornais Lamothe	Pascale	Dendoncrer	Benoit
Bory	Clémentine	Deslauriers	Vincent
Bouchard	Anthony	Dufaut	Clémentine
Bouchard	Catherine	Duquette	Karianne
Bouchard	Jean-Nicolas	Duval	Jérome
Bouchard	Valérie	Emond	Yuki
Bouchard-Bédard	Florence	Faille-Faubert	Rosemarie
Bougault	Simon	Feeney-Comtois	Laurie
Boulangier Cartier	Antonin	Fortier-Evers	Steve
Bourassa-Denis	Anais	Fortin	Yannick
Bradette	Julie	Fraisse	Elsa
Brillon	James Nicolas	Fréchette Barbeau	Audray
Brunet	Andrée	Garneau	Lysanne
Cantin	Cormier	Garza	Tania Paula

# ENTRE RÊVE ET DÉLIRE

J'APPUIE ET J'AIMERAIS ÊTRE SIGNATAIRE DE LA LETTRE INTITULÉE: **ENTRE RÊVE ET DÉLIRE**  
PORTANT SUR LE PROJET LE PHARE TEL QUE PRÉSENTÉ CE 18 FEVRIER DERNIER.

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Gaudreault	Andrée-Èva	Lanoue	Sarah
Gaulin	Sandrine	Lapointe	Joanie
Gauthier	Dominique	Larocq	Louis
Gauthier Krynski	William	Lavallée	Laurie
Girard	Samuel	Lavoie-Moore	Caroline
Giroux	Roxane	Leclerc	Mathieu
Gobet	Jocelyn	Légaré	Francis
Goignard	Francis	Legault	Marianne
Gonzalez	Maria Alejandra	Lemelin	Gabriel
Goroux	Élodie	Lemieux	Gabrielle
Gosselin-Giguère	Charles	Lemieux	Pierre-Alexandre
Gouin	Élisa	Lemieux Jolin	Marilyn
Gounel	Victor	Lepage	Delphine
Gravel	Marie-Claude	Lessard	Olivier
Grégoire	Mathilde	Maheu-Moisan	Jasmine
Greschmer	Karl	Major	Alexandre
Groleau	Marie-Andrée	Mark	Kevin
Guevremont	William	Martin	Josiane
Hamel	Noamie Su	Masson	Maude
Harvey	Nicolas	Ménard-Levasseur	Mélissa
Havard	Laurence	Mercier	Marie-Ève
Hivon	Jean-Sébastien	Messier-Legendre	Brigitte
Huot	Carine	Michaud	Alexandra
Jean	Nicolas	Milette-Monier	Audrey
Jean-Boisvert	Annie-Claude	Morency	Audrey
Jodoin-Nicole	Laurence	Morin	Alexandre
Jodoin-Tétreault	Myriam	Morissette	Vincent
Jyttopoulos	Ioannis	Olivier-Cividino	Daniel
Kelly	Laurence	Ouellet-Dompierre	Pascale
Khoury	Nadim	Pagé St-Cyr	Laurence
Kirouac	David	Papillon	Catherine
Lacelle	Francis	Papin	Catherine
Lachance	Armelle	Parent	Simon
Lacroix	Laurence	Pelletier	Maxime
Lacroix	Pascale	Plamondon	Marielle
Laforest	Camille	Poirier	Francis
Laforest	Delphie	Poirier	Jean-Philippe
Lalancette	Olivier	Pomerleau	Pascal
Lamarche	Laura	Potvin	Roxanne
Landry	Julien	Poulin	Charles-Antoine
Landry	Sarah	Proulx	Andréanne

# ENTRE RÊVE ET DÉLIRE

J'APPUIE ET J'AIMERAIS ÊTRE SIGNATAIRE DE LA LETTRE INTITULÉE: **ENTRE RÊVE ET DÉLIRE**  
PORTANT SUR LE PROJET LE PHARE TEL QUE PRÉSENTÉ CE 18 FEVRIER DERNIER.

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Proulx	David	Trépanier	Marie-Pier
Racine	Lise	Trottier	Mélanie
Renaud-Roy	Ève	Turcotte	Audrey
Richer-Lebrun	Michael	Turcotte	Gabrielle
Rivest	Véronique	Tutcu	Céline
Robichaud-Fortin	Camille	Vaillancourt Guay	Alexandra
Robillard	Alexandre	Valcourt	Thomas
Rochette	Maxime	Vallée	Marie-Charlotte
Ross	Keven	Vallières	Shany
Rousseau	Anne	Vézina	Philippe
Routhier Potvin	Lysandre	Vézina	Philippe
Routhier-Audet	Roxane	Viel	Marc-Antoine
Roy	Léonie	Vitiello	Lucie
Rozon	Kevin		
Ruelland	Alexis		
S. Fortin	Hubert		
Samson	Chloé		
Santos	Louiza		
Savard	Yannick		
Scholze	Lea		
Simard	Denis		
Simard	Jean-Philippe		
Sirard	Émilie		
Spriet	Cesar		
St-Amour	Cédric		
St-Aubin	Laurence		
St-Jean	Daniel		
St-Jean	Laurence		
St-Sauveur	Jessica		
Tawite	Joseph		
Thérier	Lydie-Frédérique		
Thériault	Dany		
Thériault	Dominique		
Thérien	Jean-Philippe		
Thibaudeau	Hugo		
Touchette	Maxime		
Tremblay	Jean-Emanuel		
Tremblay	Maryline		
Tremblay	Maxime		
Tremblay Grenier	Mathilde		
Tremblay-Lemieux	Sandrine		